

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 mars dernier, le député d'Hochelaga-Maisonneuve déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale, demandant au gouvernement du Québec de reconnaître tout le personnel administratif de la catégorie 3, sans égard aux secteurs d'activités ni aux titres d'emploi, pour l'obtention de la prime « escalier » de l'arrêté ministériel (AM) 2020-035.

D'emblée, nous tenons à souligner le travail important du personnel administratif dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). En ce sens, plusieurs mesures ont été déployées dès le début de la pandémie de COVID-19, afin de reconnaître leur contribution. Nous faisons référence notamment aux primes de 4 % (AM 2020-015), de même qu'aux mesures relatives au taux horaire double, au stationnement, au repas, au taxi, à l'accumulation de temps de vacances, etc. (AM 2022-003).

En ce qui concerne les mesures découlant de l'AM 2020-035 et ses modifications, l'objectif est d'augmenter la prestation de travail à temps complet de détenteurs de certains titres d'emploi afin que les soins et les services offerts à la population soient adéquats dans le contexte de la pandémie. Ce faisant, l'élargissement prévu à l'AM 2020-035 a été réfléchi dans l'optique de répondre aux exigences de la cinquième vague, là où les besoins étaient les plus critiques.

... 2

Par conséquent, l'objectif n'est pas de compenser l'exposition aux risques, ou de reconnaître l'importance du travail des personnes salariées dont le titre d'emploi est visé. Il s'agit d'une mesure incitative visant à accroître la prestation de services à temps complet. En ce sens, afin d'avoir accès aux montants forfaitaires, le personnel administratif doit être affecté au sein des secteurs cliniques qui se retrouvent dans un milieu désigné par l'arrêté ministériel.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CD', is positioned above the printed name.

Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-02251